



**VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES**

**Extrait du registre
des délibérations
du conseil municipal**
de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES. ADOPTION

Séance du 25 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18H30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19/09/2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire.**

Nombre de membres en exercice : 39

Présents : 34

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, M Apoux, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Le Bouhellec, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot, M Bouteyre, M Joie

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir : 5

Mme Guérin à Mme Ersin
Mme Canouet à M Cases
M Tartary à Mme Marenzoni
Mme Berbis à M Apoux
M Bessière à M Joie

Secrétaire de séance : M Bernard Cases.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 septembre 2024
Rendue exécutoire le : 30 septembre 2024
Publiée le : 30 septembre 2024

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 septembre 2024

ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES. ADOPTION

M Kevin Roscop, Conseiller municipal délégué Finances et ressources humaines, présente le rapport suivant.

Vu le Code général des collectivités territoriales en particulier les articles L 2223-13, L 2223-14, L2223-15;

Vu la délibération du Conseil municipal DG23_145 en date du 27 septembre 2023 actualisant les tarifs des concessions funéraires;

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs de vente des concessions.

Il vous est donc proposé de modifier le tableau des tarifs appliqués aux concessions funéraires à compter du 1er octobre 2024 de la manière suivante :

Concession	Tarif actuel en €	Tarif actualisé + 4% sauf dépositaire
Prix au m ²	295,00 €	307,00 €
Terrain nu de 3,25 m ² capacité 2 places - durée 30 ans	958,00 €	996,00 €
Terrain nu de 4,50 m ² capacité 4 places - durée 30 ans	1 328,00 €	1381,00 €
Terrain nu de 6 m ² capacité 6 places - durée 30 ans	1 769,00 €	1 840,00 €
Terrain nu de 1 m ² pour dépôt de 4 urnes - durée 30 ans	295,00 €	307,00 €
Columbarium mural case individuelle (1 urne) durée 15 ans	245,00 €	255,00 €
Columbarium mural case individuelle (1 urne) durée 30 ans	490,00 €	510,00 €
Columbarium monument (3 ou 4 urnes) durée 30 ans	1 216,00 €	1 265,00 €
Fosse en pleine terre de 2 m ² inhumation simple - durée 10 ans	196,00 €	204,00 €
Fosse en pleine terre de 2 m ² superposition de 2 corps - durée 10 ans (renouvellement uniquement)	295,00 €	307,00 €
Dépositaire : par mois d'occupation		
- de 6 mois	8,00 €	8,00 €
+ de 6 mois	15,00 €	15,00 €

Ces modifications et ces tarifs seront appliqués pour toute acquisition d'une concession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte les tarifs décrits ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2024.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à encaisser le produit des concessions à raison de deux tiers sur le budget de la ville et un tiers sur le budget du CCAS.

Impute ces recettes sur l'article 70311 du budget de la Ville.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **38 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 25 septembre 2024
pour expédition conforme
Le maire,

Le maire,
Signé électroniquement par :
Stéphane DELPEYRAT
Date de signature : 25/09/2024
Qualité : Maire
Stéphane Delpeyrat

Stéphane Delpeyrat

Le secrétaire de séance,

Stéphane Delpeyrat
Secrétaire de séance
Date : 30/09/2024
Qualité : Secrétaire au Maire délégué
Finances, Ressources Humaines et
population

Bernard Cases

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)
Utilisateur : Robert Johanna

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DG24_134**
Objet : **ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS
FUNÉRAIRES. ADOPTION**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-09-25 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.2.1 - institutions de taxe (4 taxes, TEOM, publicités,
spectacles, autres...)
Identifiant unique : 033-213304496-20240925-DG24_134-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 033-213304496-20240925-DG24_134-DE-1-1_0.xml	text/xml	924 o
Document principal (Délibération) Nom original : DG24_134.pdf Nom métier : 99_DE-033-213304496-20240925-DG24_134-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	188.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2024 à 15h37min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2024 à 15h38min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2024 à 15h38min50s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	30 septembre 2024 à 15h38min58s	Reçu par le MI le 2024-09-30